

CEP 2-2022-29 : crédit de CHF 50'000.-TTC pour le remplacement d'un tracteur des Services Extérieurs

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,
- Vu le rapport de la commission « Culture et Espaces publics – CEP » du 30 mai 2022,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration – FA » du 3 juin 2022,
- Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 22 oui (unanimité des membres présents)

1. D'acquérir le tracteur Kubota BX261 et ses équipements, en remplacement du Kubota B2100.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 50'000.- TTC destiné à cette acquisition.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense prévue au moyen de 8 annuités dès l'acquisition du véhicule estimée à 2022 ou 2023.

EXPOSE DES MOTIFS

Dans un souci d'opter pour des véhicules et carburants à caractère plus durable, la Commune s'est engagée à renouveler sa flotte dans ce sens au fur et à mesure des remplacements ou acquisitions nécessaires. Un tableau récapitulatif, répertoriant les véhicules acquis par la Commune de Bernex, est régulièrement mis à jour. Cela permet de planifier aux mieux les achats ou les remplacements. Le changement d'un véhicule est alors déterminé par les facteurs suivants :

- évaluation des besoins et des usages,
- ancienneté du véhicule à remplacer,
- coût de l'entretien du véhicule à remplacer.

Pour 2022, l'achat de 4 véhicules est planifié pour remplacer des véhicules existants. Un seul achat est programmé en lien avec les marchés publics, les autres par des procédures de gré à gré.

L'actuel tracteur des services extérieurs, un Kubota B2100, a été acheté en 1997 et totalise 1'217 heures. Il est majoritairement utilisé pour le salage et le déneigement des trottoirs. La corrosion au niveau du châssis, de la cabine et du plancher ne permet pas d'envisager une remise en état.

Afin de répondre aux besoins de déneigement des trottoirs communaux, notre choix s'est porté sur le tracteur le plus étroit possible. Cela nous permet de maximiser le nombre de trottoirs déneigés et de limiter le plus possible les interventions manuelles. Nous pouvons ainsi maîtriser au mieux le sel épandu sur les trottoirs et réduire le nombre de collaborateurs astreints au piquet de neige.

Nous avons également prévu de remplacer la lame et la saleuse du tracteur. Notre choix s'est porté sur la lame la plus étroite possible et une saleuse, dernière génération, qui permet une distribution de sel proportionnelle à la vitesse d'avancement du tracteur.

Enfin, nous proposons d'équiper ce tracteur d'un plateau de tonte avec kit mulching pour accroître son utilisation, durant la saison estivale pour les tontes et les arrosages.

A des fins de comparaison, nous avons étudié plusieurs modèles. A ce jour, il n'existe pas d'alternative au moteur à combustion mais tous les véhicules sont équipés d'un filtre à particules. C'est donc l'option du tracteur le plus étroit qui vous est présentée car c'est le critère de choix déterminant pour ce véhicule.

Nous avons sollicité une offre auprès du garage Grunderco, afin d'obtenir une estimation du coût d'achat de ce véhicule.

Selon la loi sur les marchés publics, l'achat de véhicules de moins de CHF 150'000.- est soumis à une procédure de gré à gré. L'achat du tracteur et de son équipement se fera sous cette forme.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à cette demande de crédit.

Le Conseil Administratif